



## Rätisches Grauvieh Schweiz RGS

### Directives pour taureaux de location

Afin d'assurer une diversité génétique la plus large possible parmi notre population réduite, nous favorisons la monte naturelle.

Malheureusement, la Confédération ne nous accorde aucune aide financière à cet effet. Nos demandes à ce sujet ont été recalées.

Lorsque le manque de ressources financières ne nous permet pas de soutenir les éleveurs pour l'élevage de jeunes taureaux, l'élevage y perd encore et toujours des animaux de qualité. En effet, le revenu d'abattage est souvent plus intéressant financièrement que l'élevage des jeunes taureaux.

Afin d'inciter à l'élevage de taureaux destinés à la location, les propriétaires réclament, outre une «indemnisation pour les coûts» (c'est-à-dire l'alimentation, les soins et l'hébergement), une indemnisation pour la saillie.

Les conditions suivantes s'appliquent à la location:

- Le/la locataire verse au/à la propriétaire un honoraire par saillie (montant indicatif recommandé: CHF 30.00 par saillie jusqu'à 10 animaux. À partir du 10e animal, le montant est réduit à CHF 25.00 par saillie).
- Le taureau reproducteur reçoit une alimentation suffisante, ainsi que des soins et un hébergement adaptés.
- Les transports sont à la charge du/de la locataire.
- Il est possible de déposer une demande d'indemnisation pour les frais de transport auprès de la RGS (vous pouvez vous procurer le formulaire auprès du secrétariat ou le télécharger sur le site Web [www.raetischesgrauvieh.ch](http://www.raetischesgrauvieh.ch))
- Une déclaration d'entrée et de sortie doit être envoyée à la BDTA à Berne (agate.ch).
- Le/la propriétaire doit assurer le taureau contre les risques d'accident et de décès.
- Seuls les taureaux évalués et testés négatifs pour la neuropathie sont disponibles à la location.

Il est recommandé aux parties d'utiliser le «Contrat de location pour taureaux reproducteurs».

Vous pouvez vous procurer les formulaires «Contrat de location pour taureaux reproducteurs» et «Demande de participation aux frais de transport de taureaux» au secrétariat RGS ou les télécharger directement sur le site Web [www.raetischesgrauvieh.ch](http://www.raetischesgrauvieh.ch).